



Communauté
Professionnelle
Territoriale de
Santé

Strasbourg
Eurométropole
Sud et Ouest



BESOIN D'UNE CONSULTATION MÉDICALE SANS RENDEZ-VOUS ?

APPELEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT
S'IL N'EST PAS DISPONIBLE ET AVANT D'ALLER
AUX URGENCES, CONTACTEZ :



**Vous ressentez une urgence
vitale :**

- ✓ J'appelle le **15 ou le 112 !**
(un médecin vous répondra 24h/24, 7j/7)



**Vous ne ressentez pas une
urgence vitale** mais avez besoin d'un
avis ou d'une consultation médicale :

- ✓ n'allez pas aux urgences
- ✓ contactez le **116 117**
(un médecin vous répondra du lundi
au vendredi de 8h à 20h)

Les certificats médicaux et renouvellements d'ordonnances ne sont pas des motifs
de consultation urgents !



Scannez pour avoir :

РУССКАЯ ВЕРСИЯ – النسخة العربية

TÜRKÇE VERSİYON – ქართული ვერსია



www.cpts-strasbourg.org